

OFFRE D'EMPLOI

La Mutualité chrétienne de Verviers - Eupen engage :

Un COMPTABLE (M/F) pour le service COMPTABILITE - Poste temps plein

Votre fonction :

Assurer le suivi et le traitement de différentes opérations financières afin que la comptabilité relative à un secteur soit conforme à la réalité et aux différentes législations en vigueur.

Vos tâches :

- Procéder à l'imputation et à l'enregistrement des recettes et dépenses des différents comptes comptables ;
- Exécuter les paiements (enregistrement des ordres de paiement, introduction dans le logiciel comptable, vérification des montants payés, traitement des paiements non automatiques et des paiements rejetés de façon manuelle) ;
- Assurer l'enregistrement comptable de différents journaux financiers (contrôler et corriger les erreurs) ;
- Réaliser la clôture mensuelle (vérifier que chaque opération est introduite, contrôler les soldes des extraits de compte) ;
- Participer à la préparation de la clôture annuelle (établir des inventaires, procéder à des corrections, établir un rapport des créances en souffrance) ;
- Assurer le suivi des récupérations ;
- Donner suite à des demandes de renseignements émanant des autres services, des membres ou des prestataires en fournissant une information rapide et complète ;
- Effectuer différentes tâches comptables ou administratives (suivi des paiements, envoi des rappels...).

Profil :

- Vous disposez d'un graduat en comptabilité ;
- Vous disposez d'une expérience concluante de 4 à 5 ans dans la tenue d'une ou plusieurs comptabilités et les mécanismes comptables n'ont plus de secret pour vous ;
- Vous faites preuve de (ou êtes disposé à acquérir rapidement) une connaissance de base de la législation comptable propre au secteur mutualiste ;
- Vous maîtrisez les applications informatiques courantes (suite MS Office et plus particulièrement Excel) et spécifiques au domaine ;
- Vous témoignez de capacités à travailler en équipe, à analyser, à communiquer, à poursuivre le développement de vos connaissances et de vos compétences ;
- Vous faites preuve de rigueur, de persévérance, de précision, de polyvalence, d'anticipation, d'autonomie et de rapidité ;
- Vous adhérez à la finalité sociale de notre organisation, vous en partagez et défendez les valeurs.
- La connaissance de la langue allemande constitue un atout indéniable.

Notre offre :

- Un contrat à durée déterminée d'un an, avec possibilité de prolongation ;
- Une rémunération fixée conformément au barème ANMC (classe D - fonction FIDB91) et assortie d'avantages extra-légaux ;
- Un accompagnement et une formation adaptés aux exigences de la fonction.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, nous vous invitons à adresser votre lettre de candidature et votre CV détaillé, à l'attention de Marie-Pierre Zovi, responsable GRH - marie-pierre.zovi@mc.be pour le mercredi 6 mars au plus tard.

Gros plan sur ...

La MC proche de vous avec son réseau de boîtes aux lettres

Gratuit, rapide, efficace : utilisez-les sans réserve !

Au fil de temps, nous avons développé un réseau boîtes aux lettres sur tout le territoire de Verviers-Eupen. Il y en a donc une près de chez vous, sur le trajet de votre lieu de travail ou encore sur celui de l'école des enfants. Elles sont faciles à reconnaître avec leur couleur verte caractéristique.

Ces boîtes aux lettres ont pour vocation de vous éviter un déplacement

en agence et d'y faire la file pour bénéficier du remboursement de vos attestations de soins. Concrètement, vous pouvez y déposer pratiquement tout ce que vous porteriez auprès de votre conseiller : vos demandes de remboursements (attestations de soins), vos demandes d'intervention (sport, vacances, homéopathie, vaccination...)... sauf le certificat d'incapacité de travail qui doit être adressé à la Mutualité par voie postale.

Un système rapide, efficace, sûr et gratuit

Toutes nos boîtes aux lettres sont relevées quotidiennement à partir de 18 heures par un transporteur professionnel.

Leur contenu est alors acheminé vers notre siège verviétois qui traitera vos documents dans les 3 à 5 jours ouvrables, à partir de leur réception.

Trajet d'une attestation :

1. Votre médecin vous remet un document attestant de votre visite



3. Vous déposez votre attestation dans l'une de nos boîtes vertes



5. La camionnette MC dépose tout le courrier au siège à Verviers en début de soirée.



7. Dans les 3 à 5 jours ouvrables qui suivent, vous recevez le remboursement sur votre compte bancaire.



2. Vous y apposez une vignette mutuelle



4. Si elle est déposée avant 18 heures, elle sera relevée le jour-même



6. Dès le lendemain, votre attestation entre dans notre système de traitement

Vous pouvez utiliser vos propres enveloppes ou nos enveloppes spéciales "M-Express". Pas besoin de timbres, ce service est mis gratuitement à la disposition de nos membres.

La liste complète et mise à jour de notre réseau de boîtes aux lettres est consultable à tout moment sur www.mc.be (rubrique points de contact). Si vous ne disposez pas d'internet, n'hésitez pas à contacter le numéro gratuit 0800 10 9 8 7 ou notre centrale téléphonique régionale au 087/30.51.11.



BANDAGISTERIE - MATÉRIEL D'AIDE & DE SOINS

Humidificateur Vicks

Sans le savoir, nous respirons 12.000 litres d'air par jour ! Il nous est donc vital de respirer de l'air pur et humidifié. Plus particulièrement encore pour les personnes âgées, les enfants et les malades.

En plus de la pureté, l'humidité de l'air est importante. De l'air trop sec rend l'absorption d'oxygène difficile et nous fatigue. Cela nous rend également plus sensible aux infections et aux problèmes pulmonaires. Il rend notre peau sèche et peut même donner de l'eczéma. Ouvrir une fenêtre en hiver, n'est pas la solution car l'air froid à l'extérieur est encore plus sec. L'humidité idéale de l'air est de 45 à 65 %. La seule solution est un humidificateur.



//20% DE REMISE//

Caractéristiques :

- > Capacité d'humidification: env. 3,7 litres/24h
- > Convient pour des pièces d'environ 15 m², pour les chambres de bébé ou d'enfants
- > Puissance: 21 Watts
- > Garantie: 2 ans
- > Peut être utilisé avec les Vicks vapo pads

78 euros - remise de 20% accordée aux membres MC de la Province de Liège. Les 5 Vicks vapo pads se vendent au prix de 9.95 euros - 20% également durant ce mois de promo.

Plus d'infos et achat auprès des magasins Solival :

- > Route du Cendroz 475 à 4031 Angleur - 04/367.15.15.
- > Kirchstraße 39B à 4700 Eupen - 087/88.17.15.

www.solival.net



Offre valable jusqu'au 20 mars 2013.

Boîtes aux lettres MC : où les trouver ?

- 4650 Herve, rue de la station 28
- 4651 Battice, Place du Marche, 4
- 4800 Ensival, rue Grandville 16
- 4800 Verviers, rue Laoureux 25
- 4800 Verviers, rue de l'harmonie 45
- 4801 Stembert, rue des Champs 9
- 4801 Stembert, rue Saint Nicolas 41
- 4802 Heusy, Avenue de Spa 90
- 4802 Heusy, Avenue Jean Tasté 72
- 4802 Heusy, Avenue Florent Becker 104
- 4820 Dison, rue Albert 1
- 4830 Limbourg, rue Wilson 2
- 4837 Baelen, Chemin du Ruyff 13
- 4837 Baelen, Administration communale, rue de la régence 1
- 4840 Welkenraedt, Place de la Gare 2
- 4841 Henri-Chapelle, administration communale
- 4850 Montzen, rue Gustave Demoulin 3

- 4851 Gemmenich, rue Cesar Franck 7
- 4860 Pepinster, rue Neuve 85
- 4880 Aubel, rue de battice 26
- 4890 Thimister, rue du Centre 1
- 4900 Spa, Place du Monument 10
- 4910 Theux, Place du Vinàve 35
- 4950 Waimes, Place Baudouin 1
- 4960 Malmedy, rue Malgrave 3
- 4970 Stavelot, Place Prume 7
- 4700 Eupen, Klosterstraße 66
- 4720 Kelms, Kirchplatz 32
- 4730 Hauset, Hergenrather Straße 15
- 4730 Raeren, Hauptstraße 53
- 4750 Weywertz, Lindenstrasse 30
- 4750 Bütgenbach, Marktplatz 15 (Bäckereiheinen)
- 4760 Büllingen, Hauptstraße 28
- 4780 Sankt Vith, Büchelstraße 3

Le service social vous informe

Le tarif social pour le gaz naturel et l'électricité

Pour alléger le coût de leur facture, les ménages à revenus modestes ou en situation précaire ont droit au tarif social pour le gaz naturel et/ou l'électricité. Les personnes qui ont droit à ce tarif social sont appelées des " clients protégés ".

Qu'est-ce que le tarif social pour le gaz naturel et/ou l'électricité ?

> Un tarif plus favorable que le tarif normal, octroyé à des personnes ou familles appartenant à certaines catégories.

> Il est établi 2 fois par an par la CREG - Commission de régulation de l'électricité et du gaz (<http://www.creg.be>) sur base des tarifs commerciaux des fournisseurs de gaz et d'électricité les plus bas sur le marché.

> Il est identique chez tous les fournisseurs d'énergie et gestionnaires du réseau de distribution. Chaque fournisseur ou gestionnaire du réseau de distribution est obligé d'octroyer le tarif social aux personnes y ayant droit.

> Les personnes ayant droit au tarif social ne doivent pas payer la location de leur compteur d'électricité ou de gaz.

Qui a droit au tarif social pour le gaz naturel et/ou l'électricité ?

Les prix sociaux maximaux sont d'application pour les clients résidentiels protégés à revenus modestes ou en situation précaire. Cet avantage tarifaire est accordé à tout client qui peut prouver que lui ou toute autre personne vivant sous le même toit que lui (conjoint, cohabitant, ascendant ou descendant) bénéficie d'une décision d'attribution :

1. du revenu d'intégration sociale ;
2. d'une aide sociale financière équivalente au revenu d'intégration ;
3. d'une avance du :
 - revenu garanti aux personnes âgées;
 - allocation aux handicapés;
 - allocation pour l'aide aux personnes âgées.
4. d'une allocation aux handicapés suite à une incapacité permanente de travail d'au moins 65%;
5. du revenu garanti aux personnes âgées ;



© sxc.hu

6. d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée ;
7. d'une allocation d'intégration pour personnes handicapées ;
8. d'une allocation d'aide aux personnes âgées ;
9. d'une allocation pour l'aide d'une personne tierce (dans le cadre de la législation sur les allocations aux personnes handicapées) ;
10. des allocations familiales majorées pour les enfants souffrant d'une incapacité physique ou mentale d'au moins 66%.

Quelles démarches faut-il accomplir pour obtenir le tarif social pour le gaz naturel et/ou l'électricité ?

Dans le passé, vous deviez vous-même effectuer des démarches pour bénéficier du tarif social. Vous demandiez une attestation - ou

vous receviez automatiquement une attestation - à transmettre à votre fournisseur. Depuis 2010, le tarif social est accordé automatiquement. **Attention ! Si vous estimez avoir droit à ce tarif social et qu'il ne vous a pas été accordé automatiquement, n'hésitez pas à demander conseil auprès du service social de votre mutualité.**

Le tarif social pour le gaz naturel et/ou l'électricité n'est pas d'application

- > Aux résidences secondaires (c'est-à-dire, pour toute adresse autre que celle de votre domicile).
- > Aux parties communes des immeubles à appartements.
- > Aux clients professionnels.
- > Aux clients occasionnels / raccordements temporaires.

Le service social de la MC

Le service social de la Mutualité chrétienne est à votre disposition pour toute information sur les avantages sociaux et pour vous aider dans les difficultés que vous pouvez rencontrer : un service proche de vous !

C'est au travers d'un vaste réseau de permanences organisé sur l'ensemble de l'arrondissement de Verviers-Eupen que le service social est présent pour vous conseiller, vous informer, vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches et vos difficultés, en particulier lorsque la maladie survient. Notre équipe est à votre disposition pour toute demande relative à la mise en œuvre de l'assurance soins de santé, ainsi que des autres législations sociales, comme par exemple, celles relatives au handicap, à l'aide sociale... Nos assistantes sociales se rendent également à domicile lorsque la situation l'impose. En lien avec les autres services de la mutualité et notre réseau social et associatif, nous tentons de trouver avec vous la solution la plus adaptée à votre situation. Le service social est gratuit, ouvert à tous et agréé et subventionné par la Région Wallonne.

Infos : 087/30.51.11 - social.verviers@mc.be



ENÉO

Programme des activités de l'Amicale d'Enéosport plateau pour le mois de mars



- ///
- SAMEDI 9 MARS** : Excursion à Roubaix : manufacture des Flandres, centre historique, piscine, magasins d'usines. Renseignements et inscriptions: Myriam Beckers (087/22.29.31)
- JEUDI 14 MARS** : Visite du "Comptoir du Lait" à Herve. Renseignements et inscriptions : Jean Ernst (087/66.06.64 ou 0478/97.83.38)
- JEUDI 14 MARS** : Projection du film : "Jane Eyre". (Léon Charlier : 087 /67.57.30)
- SAMEDI 16 MARS** : Marches classique et nordique à Teuven. Renseignements : Albert Charlier (04/376.66.94)

Vous avez des questions sur une activité ou sur l'Amicale ? Renseignements auprès d'A.M. Schyns au 087/44.68.87.

Projet Bio - Atelier sur les circuits courts avec Li Cramignon

///

Agriculture biologique, paniers bios, éco-consommation, achats groupés, fermes biologiques... Mais en fait, qu'est-ce qu'un produit bio ? Comment peut-on clairement l'identifier ? Comment être sûr de ce que l'on consomme ? En effet, à l'heure actuelle, on voit et on entend "bio" partout. On mange bio, on vit bio, on pense bio... mais jusqu'où aller ?



C'est pour répondre à ces multiples interrogations que nous avons décidé de consacrer l'année 2013 à cette vaste thématique. Au travers de nombreuses activités, nous aurons l'occasion de parler de l'industrie du bio, des labels, des magasins bios, de l'utilisation des plantes au quotidien... et bien d'autres choses encore !

Date : le mercredi 20 mars à 14h
Lieu : Réfectoire de la Mutualité chrétienne, rue Laoureux 25-29 à Verviers
Infos et inscriptions au plus tard pour le 15 mars en téléphonant à Enéo : 087/30.51.29

STAGE 6-12 ANS

A la découverte du Sénégal !

///

Encore mieux que Kirikou !
Des animateurs de Jeunesse & Santé Verviers ont ramené du Sénégal des idées d'animations incroyables et amusantes pour te faire découvrir comment y vivent les enfants de ton âge !
Une semaine pour chanter, bricoler, jouer, cuisiner, faire du djembé... comme en Afrique !



Lieu : Locaux Chauffés de la plaine Ozanam à Lambermont
Horaire : Du lundi 1^{er} au vendredi 5 avril
8h15 - 9h : garderie
9h - 16h : animations
16h-17h : garderie
Prix : 50 euros : tarif avantageux réservé aux membres MC en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire. 60 euros : non-membres

Les collations, tartines et boissons (sauf l'eau) sont à emporter par votre enfant.
Infos et inscriptions (par écrit uniquement) : J&S Verviers - rue Laoureux 25-29, 4800 Verviers 087/30.51.13 - jeunesseetsanté@mc.be

Mutualité chrétienne de Verviers et d'Eupen
Rue Laoureux, 25-29 - 4800 Verviers
Editrice responsable :
Valérie Notelaers, Directrice régionale
Coordination : Laurence Lecog
Tél. : 087/30 51 11 - Fax : 087/30 51 10

verviers@mc.be

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7